



## CRITERES DE SELECTION BELGIAN ATHLETICS



WORLD ATHLETICS  
CROSS COUNTRY  
CHAMPIONSHIPS  
**BELGRADE 24**

### CHAMPIONNATS DU MONDE DE CROSS-COUNTRY BELGRADE (SRB) – 30 MARS 2024

- Belgian Athletics établira sa sélection sur base des résultats aux Championnats d'Europe de Cross- Country 2023 à Bruxelles (BEL – 10 décembre 2023) :
  - U20 hommes/femmes: être classé-e dans les 3 premiers-ères aux Championnats d'Europe de cross-country U20. Pas de sélection pour les athlètes nés en 2004.
  - Seniors hommes/femmes: être classé-e dans les 3 premiers-ères aux Championnats d'Europe de cross-country Seniors.

#### **REMARQUES GENERALES**

- Catégories d'âge des athlètes :
  - U20 hommes/femmes : athlètes né-e-s en 2006 et 2005
  - Seniors hommes/femmes : athlètes né-e-s en 2004 ou plus âgé(e)s
- La commission de sélection se réserve le droit de ne pas remplacer un athlète qui déclare forfait pour les Championnats du Monde.

#### **CRITERES GENERAUX COMMUNS A TOUTES SELECTIONS**

Il est précisé que seuls les athlètes habilités à représenter Belgian Athletics dans des compétitions internationales selon les critères établis par les règles des compétitions de WORLD ATHLETICS peuvent prétendre à une sélection en équipe nationale.

L'athlète se doit d'être licencié à Belgian Athletics lors de la réalisation du critère de sélection. À défaut, la performance réalisée ne sera pas prise en compte.

Un athlète ayant réalisé les critères de sélection pourra ne pas être proposé à la sélection en fonction de différents critères qui seront examinés, notamment l'existence d'une blessure connue à la date de la sélection, d'une altération de l'état de santé ou de l'état de forme physique, ou toute autre raison, notamment disciplinaire ou éthique.

La Commission de sélection a également la possibilité de retirer un athlète de la sélection pour tout motif, notamment ceux évoqués ci-dessus.

Dans des cas particuliers, y compris des cas non couverts par les critères de sélection, la commission de sélection se réserve le droit de sélectionner des athlètes qui n'ont pas satisfait aux critères de sélection de Belgian Athletics.

En cas de report ou d'annulation des championnats, les présents critères de sélection de Belgian Athletics seront annulés. En cas de report, de nouveaux critères seront publiés.

### **ETAT DE FORME**

Les athlètes sélectionnés qui se blessent, dans la période entre la réalisation du minimum et le début des championnats, devront prouver leur état de forme avant le départ aux championnats.

Le cas échéant, la commission de sélection pourra demander à l'athlète concerné d'effectuer un test, lors d'une compétition ou d'un entraînement, avant la date de départ aux championnats.

En cas de non-réalisation du test ou de niveau sportif insuffisant, la commission de sélection pourra s'abstenir de sélectionner l'athlète et/ou l'équipe concerné(e) aux championnats en question.